



Cfdt:

BNP PARIBAS

VOS REPRÉSENTANTS



PASCALE
HUZE

06 99 74 46 04



SERGE
CRANSAC

06 68 46 22 50



STEPHANE
DENIAU

06 99 74 44 11



RICHARD
PONS

07 62 32 58 07



ISABELLE
BOUCHOUX

06 62 53 26 92



ALAIN
TAIX

06 64 01 90 84



LAURENCE
GASPERINI



ALEXIS
AUDIFFRED



SYLVIE
BRUSCIA-RICHARD

Nous écrire



Je souhaite adhérer à la

CFDT



L'INFORMATION DE VOS REPRÉSENTANTS

COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

RÉGION SUD EST

31 Mars 2022

Vos élus CFDT sont restés présents lors du dernier CSE, ils ont donc été les seuls à remettre un avis sur la totalité des sujets à l'ordre du jour :

[Solutions Alternatives Espèces](#), [Transfert de Digne](#), [Hub Le Pontet / Montfavet](#) et la [Fermeture d'Auriol](#).

Fermeture de l'Agence de Canebière : BNPPARIBAS abandonne la place.

La messe est dite : après des décennies de présence, **BNPPARIBAS ne sera plus présente sur l'artère emblématique de la ville. L'agence « historique » de Marseille Canebière va fermer définitivement ses portes**, avec repli sur l'agence de Marseille Saint-Ferréol. Cette fermeture d'agence s'accompagne du déménagement du CSEE qui occupera les deux derniers étages de l'agence de repli. **Les CAP iront exercer dans un immeuble de coworking à 250 mètres de là.**

Tous les [détails ici](#)

HUB Vence / Saint Paul de Vence.

A force de répéter les choses, CSE après CSE et quasiment à chaque création de HUB, vos élus CFDT ont été entendus. **Enfin, un HUB qui harmonise les horaires des deux agences** : l'agence de Vence modifiera ses horaires du samedi matin en ouvrant de 8h30 à 12h30, comme les autres matinées de la semaine. Vos élus CFDT sont satisfaits : **la Direction commencerait-elle à répondre aux attentes des salariés ?**

La Direction entérine une situation qui dure depuis trop longtemps avec **un poste de DIA occupé depuis de longs mois par des CRM**. Le HUB permettra une réelle mise en commun des équipes des deux agences.

Vos élus CFDT resteront vigilants sur la prise en charge des frais et la souscription de l'auto mission pour les collaborateurs concernés. Tous les détails [ici](#)

LES PROJETS EN REGION

■ Espace Entrepreneurs Marseille :

La majeure partie des CAER de l'Espace TPE « Bouches du Rhône - Var », 1 Assistant ER, 5 CAER et 1 CFMP, va être regroupée dans **un open space situé au 1er étage du 475 avenue du Prado à Marseille**. Les collaborateurs du territoire occuperont le RDC. ([plan ici](#))

Les CAER PME de Toulon et d'Aix-en-Provence restent intégrés dans les MDE.

■ Déclinaison Régionale du Pilote Net Epargne et NCI :

Après la mise en place de Modèle De Service, la Région veut maintenant revoir son dispositif de CSEP et CSI.

Si, pour l'instant, le dispositif CSI est maintenu, il y aurait, en revanche, **un « excédent » de CSEP**. Si les 2 CSEP « en trop » souhaitent continuer d'exercer leur métier, ils n'auront pas d'autre alternative que d'intégrer les équipes de Net Epargne tout en restant dans une agence de Typologie 2 Formule 2, **soit sur un rythme de 37 heures**.

La CFDT, seule organisation à continuer de se battre sur le dossier de la suppression du forfait cadres, a demandé à la Direction de **consolider exceptionnellement la prime** pour le cadre au forfait touché par cette mesure puisqu'il s'agit **d'une conséquence directe de la mise en place de MDS**. La Direction a refusé. Hormis la perte de 3,5 RTT, le cadre au forfait verra son pouvoir d'achat diminuer de 2,3%. **La CFDT considère ce refus de la Direction comme une injustice**. Ce pilote national ne concerne pourtant que 10 collaborateurs, et ils ne sont très probablement pas tous cadres au forfait. *L'avenir s'assombrirait-il encore un peu plus pour les CSI et CSEP en région?*

En Adhérent à la CFDT vous bénéficierez d'une véritable **Protection Juridique** pas uniquement de simples renseignements fournis par téléphone sans aucune confirmation écrite.

Qu'est ce que la CNAS : La CNAS (Caisse Nationale d'Action Syndicale) est un outil à destination des structures, des militants et des adhérents CFDT.

Il existe trois types de soutien pour les adhérents : la prestation grève, le soutien juridique et l'assurance vie professionnelle.

Pour plus de renseignements, votre équipe CFDT SUD - EST est là pour vous renseigner.